

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 6

Artikel: De la défense et de la neutralité de la Suisse. Part III
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N^o 6

Lausanne, 30 Mars 1861.

VI^e Année

SOMMAIRE. — **Avis.** — **De la défense et de la neutralité de la Suisse.** — **III.** — **Des canons rayés suisses.** — **Landwehr fédérale.** — **Nominations dans l'état-major.** — **Nouvelles et Chronique.**

AVIS.

Avec le prochain numéro, la *Revue militaire* commencera la publication, en suppléments séparés, et au prix de 2 francs, d'une *Esquisse des événements militaires et politiques de l'Italie en 1860*, qui comprendra une dizaine de feuilles d'impression, avec deux plans. Les personnes qui ne refuseront pas la première feuille seront considérées comme abonnées.

DE LA DÉFENSE ET DE LA NEUTRALITÉ DE LA SUISSE.

III.

Dans le courant du mois dernier, le 8 février, M. le colonel fédéral Aubert, inspecteur fédéral du génie, a donné aussi au *Cercle des officiers*, à Genève, une séance rentrant dans la série des entretiens que nous avons déjà signalés. L'honorable colonel s'est particulièrement préoccupé des routes stratégiques proposées récemment par le Conseil fédéral, et nous croyons intéressant, la question étant encore pendante, de mettre sous les yeux de nos lecteurs le résumé de cette exposition qu'en a donné le *Journal de Genève*, en y ajoutant quelques annotations :

« Le sujet, a dit M. Aubert, n'est pas nouveau. En effet, la nécessité de la création d'un réseau de routes au travers des massifs du St-Gothard a été suffisamment démontrée par l'expérience des évé-

nements militaires, qui ont eu lieu il y a plus d'un demi-siècle dans ce nœud des Alpes, et par les souvenirs de ce passé où, malheureusement, ni l'attaque ni la défense n'étaient suisses. Cette nécessité avait souvent préoccupé nos officiers du génie ; mais ce fut seulement en 1858, à la suite d'une reconnaissance militaire exécutée par des officiers de cette arme sur notre frontière occidentale, et dirigée par M. Aubert lui-même, que fut sérieusement abordée la question des communications du Valais en arrière de St-Maurice et de Brigg, pour une défense efficace de la route du Simplon et de la vallée même du Rhône. La discussion aboutit à un mémoire qui fut remis, à la suite d'une conférence tenue à St-Maurice, entre les mains du Conseil fédéral, mémoire dans lequel on insistait pour que l'autorité supérieure de la Confédération portât une vigilante attention sur ce point. De son côté, le Conseil fédéral remercia nos officiers du génie pour ce travail, mais tout se borna là.

» Sur ces entrefaites, arriva à la direction du département militaire M. Stämpfli, c'est-à-dire un homme dont il est permis de ne pas partager les opinions politiques, mais qui a fait preuve d'une grande capacité d'administration et de travail ; arrivèrent en même temps les événements de 1859, qui appellèrent de nouveau les officiers du génie à la préparation de divers travaux de défense (parmi lesquels les projets de camps retranchés à Berne, Bâle et Genève, dont il a été précédemment question dans les séances de M. Gautier) et à la continuation des études de reconnaissances déjà commencées sur la frontière suisse⁽¹⁾. — Deux sections d'officiers du génie furent spécialement chargées de cette branche des travaux : l'une, sous la direction de M. le capitaine Steiner, eut à s'occuper de la ligne de l'Aar ; l'autre, sous celle de M. le lieutenant Huber-Saladin, du Valais et des communications militaires en arrière de St-Maurice et du Simplon.

» Cette dernière section étudia d'abord les différentes positions qui, depuis Sion au pied des Alpes, dans la vallée du Rhône, offrent des avantages à la résistance ; puis, quand la saison le permit, le détail des routes qui, jusque-là, n'avaient été conçues en projet que d'une manière générale. Elle dirigea principalement son attention sur le passage qui conduit de Brigg, par la partie supérieure de la vallée du Rhône, et le col de la Fourca, dans la vallée d'Urseren, au pied du passage du St-Gothard, et elle arrêta les plans complets du tronçon de Brigg à Oberwald, lequel sera déjà exécuté au 1^{er} juillet de cette année par le Valais, à l'aide d'un subside à lui alloué par la

⁽¹⁾ En ce qui concerne ces projets de camps retranchés sur les points excentriques de notre territoire, nous nous bornons à rappeler les observations de notre précédent numéro. — Réd.

Confédération. Depuis lors, les premières études du tronçon bien autrement difficile d'Oberwald à l'Hospice ont été achevées et complétées. En outre, un avant-projet a été préparé pour une route mettant en communication le haut Valais avec Berne, par le passage du Grimsel. — Les autres routes dont il sera question plus tard, n'ont pas été étudiées par le génie militaire ; quelques-unes l'ont été par les soins des cantons intéressés.

» Des propositions basées sur ces études ont été soumises aux Chambres par le Conseil fédéral dans leur session du mois de décembre ; il s'en est suivi une fort longue discussion, à la suite de laquelle l'Assemblée a ajourné sa décision jusqu'à plus ample informé.

» Après cet exposé, M. Aubert a abordé la description de ce qu'on appelle *le réseau des routes stratégiques dans les Alpes*.

» L'honorable colonel a fait remarquer que l'ensemble du sol de la Suisse, dans toute sa partie qui s'étend au Nord, à l'Ouest et à l'Est, est sillonné de nombreuses routes perpendiculaires à la frontière, et coupées en arrière sur plusieurs lignes parallèles par d'autres routes et des chemins de fer allant de l'Ouest au Nord et à l'Est, tout ce réseau venant en outre aboutir au centre. Ces routes permettent donc à une armée de se mouvoir pour la défense avec une grande facilité : le nombre de ces communications est même si grand qu'un général en chef pourra peut-être le trouver embarrassant, et estimer, dans certains cas, qu'il y *en a trop*.

» Mais il n'en est pas de même pour le sud du territoire suisse que recouvre un gigantesque amas de montagnes, dans lequel circulent fort peu de routes carrossables. Le centre de ce massif est fermé par le St-Gothard, dans lequel prennent leurs sources quatre fleuves ou rivières, creusant quatre profondes vallées, dirigées l'une au Sud, la seconde au Nord, la troisième à l'Ouest et la dernière à l'Est. Or, voici dans quelles conditions se trouvent ces quatre vallées au point de vue des communications :

» Le Valais (vallée du Rhône) possède une longue et belle chaussée, depuis le lac de Genève jusqu'à Brigg, et de là à travers le Simplon, c'est-à-dire un magnifique débouché en Italie ; mais de communications avec la Suisse, point, sauf par les défilés de St-Maurice et de Chillon, à l'autre extrémité, et à deux pas de la frontière étrangère portée aujourd'hui jusqu'à St-Gingolph et au col de Balme.

» Les Grisons (vallée du Rhin) ont également une belle route venant de Mayenfeld et aboutissant à deux ou trois passages, avec des voies superbes menant en Italie ; mais de communications avec la Suisse, point, sauf par Ragatz, à une lieue de la frontière allemande.

» Le canton d'Uri (vallée de la Reuss) possède la belle route du St-Gothard, qui conduit aussi en Italie, mais qui, du côté de la Suisse, vient se heurter à Flüelen contre le lac des Quatre-Cantons ; or, si la

navigation d'un lac suffit aux besoins de la circulation, elle est insuffisante pour les besoins militaires.

» Enfin, le Tessin (vallée du Tessin) que traverse également la route du St-Gothard, se trouve dans le même cas que Uri au point de vue de ses relations avec la Suisse centrale, et si la route du St-Bernardin le met en communication avec les Grisons, il n'est pas mieux partagé que ce canton vis-à-vis du reste de la Suisse, puisque cette communication n'aboutit, comme toutes les routes des Grisons, qu'au passage de Ragatz.

» Toutes ces vallées, avec leurs routes actuelles, ont donc des communications faciles avec des pays qui nous sont étrangers : en revanche, elles sont dépourvues de communications militaires avec la Suisse elle-même. Il en résulte que la position des troupes que l'on enverrait pour leur défense, à supposer qu'elles fussent arrivées avant que l'ennemi ne leur fermât les deux passages de Chillon et St-Maurice, et de Mayenfeld et Ragatz, serait gravement compromise ; elles seraient exposées à se voir forcées de mettre bas les armes sans retraite possible.

» On voit donc quelle est l'importance de l'établissement de voies de communication qui mettraient les têtes de ces vallées en rapport entre elles, en même temps qu'avec l'intérieur de la Suisse.

» Les deux grandes vallées du Rhône et du Rhin, qui s'étendent à la suite l'une de l'autre sur toute la frontière sud de la Suisse, derrière de hautes chaînes de montagnes, forment un vaste chemin couvert pour la défense ; mais dans l'état actuel, ce chemin est libre du côté de l'attaque, tandis qu'il est sans communication avec le corps de place. Encore ne peut-on pas circuler sur toute sa longueur, attendu qu'au massif du St-Gothard il est coupé par les deux colossales traverses de l'Oberalp et de la Furca, dans lesquelles il n'existe pas de passages praticables à des troupes ; or, de ce fait il résulte que, si de la partie ouest du chemin couvert on veut se transporter à quelque vingt lieues de là dans la partie est, il faut en sortir par une des extrémités pour y rentrer par l'autre, après avoir fait un détour de trois semaines à travers toute la Suisse.

» La topographie de la Suisse étant telle que nous l'avons décrite, il se présente pour la Confédération, ajoute M. le colonel Aubert, trois éventualités de défense : 1^o si l'Autriche et l'Allemagne veulent passer par les Grisons pour tomber dans la haute Italie ; 2^o si la France veut pénétrer en Lombardie par la route du Simplon ; 3^o si l'attaque vient du midi pour se diriger ou sur le Jura ou sur le Vorarlberg. — Or dans ces trois éventualités, nous perdons également, d'une manière irrévocable, tout le sud de la Suisse, et, en même temps, nos meilleures positions défensives, si un détachement un peu fort réussit à s'emparer des défilés extrêmes qui, seuls, nous don-

ment accès par l'est des Grisons et par l'ouest du Valais, dans ces deux grandes vallées.

» Il nous faut donc d'autres entrées dans ces vallées, et ce sont ces entrées qui constituent le réseau de routes stratégiques proposé aux Chambres. Il se compose d'une route mettant le haut Valais en communication avec Berne par le Grimsel, d'une route par le Panix mettant les Grisons en communication avec Glaris, d'une route à travers la Furca et l'Oberalp mettant en communication le Valais avec les Grisons, et ces deux cantons avec le Tessin par la chaussée du St-Gothard qu'elle croisera dans la vallée d'Urseren. Ainsi le chemin couvert sera continu de St-Maurice au Luciensteig.

» En outre on réclame, pour entrer dans le corps de la place, depuis le centre de la Suisse, des deux côtés du lac des Quatre-Cantons aboutissant à la route du St-Gothard à Flüelen, deux routes passant l'une sur la rive droite à travers l'Axenberg, l'autre sur la rive gauche à travers le Seelisberg. Cette dernière aurait sur l'Axenberg l'avantage d'être couverte par le lac des Quatre-Cantons dans le cas d'une attaque venant de l'Allemagne, et d'être elle-même en communication avec l'Oberland par la route du Brünig.

» Il s'agit donc, en somme, de créer dans le massif du St-Gothard, une grande croix de routes se dirigeant dans les quatre grandes vallées qui descendent de ce massif.

» Le génie fédéral a été conduit à demander plus encore : ce serait de joindre à ces routes des ouvrages de défense.

» La vallée du Rhin est protégée à son extrémité par les ouvrages du Luciensteig et celle du Tessin par les ouvrages de Bellinzone, qui ont une valeur réelle de résistance, bien que, pour ces derniers, il eût été à souhaiter qu'on les eût reportés plus en arrière, au confluent de la Moesa. Quant à la vallée du Rhône, les ouvrages de Saint-Maurice, peu efficaces déjà, ont encore perdu beaucoup de leur valeur depuis l'annexion à la France du territoire neutralisé. On demande donc de transporter en arrière, près de Brigg, le pivot de la résistance dans le Valais, où les hauteurs du Briggerberg se prêtent admirablement à des retranchements qui permettraient également bien d'arrêter un ennemi débouchant des deux côté de la route du Simplon. Enfin, la vallée d'Urseren, encaissée entre d'immenses murailles verticales dans le cœur du massif du St-Gothard, inaccessible autrement que par les quatre portes du col du St-Gothard, la chaussée du sud, le trou d'Uri et les passages de la Fourca et de l'Oberalp, portes comme on n'en trouve pas souvent dans les forteresses, fournirait un admirable réduit, une fois ces portes fermées par des fortins susceptibles d'une vigoureuse résistance. Un ennemi qui serait venu s'enfoncer dans les longues gânes des vallées des hautes Alpes pour s'arrêter contre ces remparts, ne serait pas dans une position

commode. De plus, il faudrait un second réduit affecté plus spécialement à la défense de notre partie nord de la Suisse, comme celui d'Urseren à la défense de la partie sud et destiné également à recevoir les dépôts, les magasins, le matériel, etc. : c'est au fond de la vallée d'Unterwald que nous le trouverions, dans la position de Stantz. Ce second réduit serait en communication directe avec celui d'Urseren par la route du Seelisberg, c'est-à-dire par une vallée très facile à défendre : ils se protégeraient efficacement l'un l'autre : le réduit d'Unterwald a également des fortifications superbes dont la nature a fait les frais. Quant à ses communications avec la partie du territoire à la défense duquel il est affecté, elles seraient d'autant plus faciles et rapides qu'il serait fort aisé et peu coûteux de pratiquer jusqu'à, par un assez court tronçon, un prolongement des chemins de fer suisses de l'Ouest, du Nord, de l'Est, qui viennent déjà aboutir jusqu'à Lucerne (¹).

» Tels sont les *desiderata* du génie fédéral : il ne se dissimule pas que c'est beaucoup demander. Les devis approximatifs de l'ensemble de tous ces travaux s'élèveraient à 9 millions environ ; pour les routes seules à 4 1/2 millions. Mais ce sont les routes que l'on doit réclamer tout d'abord, parce que, même sans fortifications, les routes peuvent nous être utiles, tandis que sans routes les fortifications ne serviraient de rien.

» L'obtiendrons-nous ce printemps ? c'est ce qui est malheureusement impossible d'affirmer. Néanmoins un grand pas a déjà été fait : c'est que dans la dernière session des Chambres personne n'a contesté l'utilité du projet. Le mal est que, dans les objections faites, il y en a qui proviennent de motifs qui ont toujours eu un grand pouvoir en Suisse, savoir les intérêts cantonaux et les intérêts matériels.

» Ainsi l'on a objecté que si les routes demandées étaient nécessaires, beaucoup d'autres l'étaient aussi, et chaque canton s'est empressé de démontrer qu'un tronçon à lui particulier était de toute nécessité à la défense de la Suisse ; le grand réseau projeté dans l'intérieur des Grisons, par exemple, a été mis en avant, et l'on a cherché à le glisser dans le réseau des routes stratégiques, bien qu'une partie, celles qui multiplient les points de passage de ce canton dans l'Engadine, ne fasse que multiplier, au contraire, les dangers d'attaques sur cette frontière. La plupart de ces routes peuvent être utiles ; mais on ne peut que protester, dans l'intérêt commun, con-

(¹) Pour ce qui est de l'importance de ces réduits dans des contrées presque désertes, nous renvoyons aux observations de notre avant-dernier numéro. Notre armée non-seulement n'y commanderait aucune portion importante du pays, mais elle pourrait à son tour y être enfermée, comme les Autrichiens dans Mantoue en 1796. Si l'on reconnaît qu'il nous faut un point central comme foyer de résistance et base d'opérations, nous croyons qu'à tous égards Lucerne serait préférable. — *Réd.*

tre l'idée de prétendre les comparer, sous ce rapport, à celles qui rentrent dans le réseau réclamé par les officiers du génie.

» On a aussi objecté que ce projet avait pour but, en faisant converger toutes ces routes sur le massif du St-Gothard, de favoriser l'établissement ultérieur d'un chemin de fer par ce passage des Alpes au détriment de ses concurrents, et tous ceux qui veulent ailleurs la traversée des Alpes par une voie ferrée se sont trouvés ainsi comme coalisés contre le plan des routes stratégiques.

» M. le colonel Aubert est bien aise d'avoir l'occasion d'en dire son avis. Il estime que ce qu'il y aurait de plus avantageux pour la Suisse, dans l'intérêt de sa tranquillité future, serait que, si l'on vient à franchir les Alpes en chemins de fer, ce fût partout ailleurs qu'en Suisse. Les intérêts de sa neutralité et de sa défense militaire l'exigeaient ; mais malheureusement il est à prévoir que les intérêts militaires devront céder le pas, et qu'ainsi nous nous trouverons exposés au danger de faire de ce chemin de fer dans les Alpes l'objectif de toutes les puissances belligérantes, et d'attirer encore une fois sur nous les malheurs qui ont fondu sur la Suisse à la fin du siècle dernier. Ce qu'il faudra donc chercher, c'est le passage le moins dangereux possible à ce point de vue, et c'est celui qui se dirigera le plus loin possible du centre de la Suisse. Ainsi, à cet égard, le Lukmanier et le Simplon seront toujours préférables au St-Gothard, aux yeux mêmes de ceux qui présentent ces projets de routes, que l'on regarde à tort comme calculées pour entraîner d'avance la traversée des Alpes par un chemin de fer au St-Gothard. Il faut en effet viser à ce que, si les puissances belligérantes cherchent, ce qui est hors de doute, à mettre la main sur un passage aussi important, il soit situé de manière à faire de la plus petite partie de la Suisse le théâtre de la guerre ; en même temps, la partie restée à l'abri fournirait des ressources d'autant plus grandes pour la défense. — Cet argument, dont il a été fait tant de bruit, est donc de nulle valeur ⁽¹⁾.

» L'honorable colonel a terminé cet exposé en exprimant l'espérance que peu à peu l'opinion publique se formera et s'éclaircira en Suisse sur ce sujet important, et que l'on arrivera à la solution déjà recommandée aux Chambres par le Conseil fédéral. « Malheureusement, il peut se présenter, telles circonstances qui nous feraient regretter de n'avoir pas mis plus tôt et plus résolument la main à l'œuvre. »

(1) Nous sommes fâchés de devoir émettre ici un avis diamétralement opposé à celui de M. le colonel Aubert. Le passage que nous pourrons le plus facilement couvrir est celui qui sera le plus central ; donc ce dernier est selon nous le préférable, du moment que nous voulons nous défendre, et que nous admettons que violer une portion même très minime du territoire de la Confédération c'est faire la guerre à la Suisse entière. Ajoutons que le passage par le St-Gothard possède, sur celui du Simplon, l'avantage d'avoir ses deux versants sur le sol suisse. — Réd.